

## Actualité des décisions du Conseil constitutionnel : semaine du 12 au 18 septembre 2015

## Actualité des décisions du Conseil constitutionnel : semaine du 12 au 18 septembre 2015

21/09/2015

### Actualité des décisions du Conseil constitutionnel : semaine du 12 au 18 septembre 2015

*La Rédaction législation de LexisNexis vous propose une synthèse relative aux saisines et aux décisions du Conseil constitutionnel.*

#### Saisines :

- Cons. const., affaire n° 2015-497 QPC du 11 septembre 2015 : Code du travail, articles L. 1111-2, L. 5212-2, L. 5212-14, dans sa rédaction issue de la loi n° 2008-1249 du 1er décembre 2008, ainsi que du second alinéa de l'article L. 5212-3 ;
- **Cons. const., affaire n° 2015-498 QPC du 11 septembre 2015** : Code de la sécurité sociale, II bis de l'article L. 137-11, dans sa rédaction issue de l'article 17 de la loi du 22 décembre 2014 de financement de la sécurité sociale pour 2015 ;
- **Cons. const., affaire n° 2015-499 QPC du 15 septembre 2015** : Code de procédure pénale, article 308, dernier alinéa ;
- **Cons. const., affaire n° 2015-500 QPC du 16 septembre 2015** : Code du travail, article L. 4614-13.

#### Décisions rendues et non publiées :

- **Cons. const., décision n° 2015-480 QPC du 17 septembre 2015 [Suspension de la fabrication, de l'importation, de l'exportation et de la mise sur le marché de tout conditionnement à vocation alimentaire contenant du Bisphénol A] :**

*« Article 1er.- Les mots « La fabrication » et « , l'exportation » figurant au premier alinéa de l'article 1er de la loi n° 2010-729 du 30 juin 2010 tendant à suspendre la commercialisation de biberons produits à base de bisphénol A sont contraires à la Constitution.*

*Article 2.- Le surplus de l'article 1er de la loi du 30 juin 2010 précitée est conforme à la Constitution.*

*Article 3. - La déclaration d'inconstitutionnalité de l'article 1er prend effet à compter de la publication de la présente décision dans les conditions fixées par son considérant 13 ».*

- **Cons. const., décision n° 2015-481 QPC du 17 septembre 2015 [Amende pour défaut de déclaration de comptes bancaires ouverts, utilisés ou clos à l'étranger] :**

*« Article 1er.- Les mots « du deuxième alinéa de l'article 1649 A et » et « compte ou » figurant à la première*

*phrase du paragraphe IV de l'article 1736 du code général des impôts dans sa rédaction résultant de la loi n° 2008-1443 du 30 décembre 2008 de finances rectificative pour 2008 ainsi que la seconde phrase du même paragraphe IV sont conformes à la Constitution ».*

**· Cons. const., décision n° 2015-482 QPC du 17 septembre 2015 [Tarifs de la taxe générale sur les activités polluantes portant sur les déchets non dangereux] :**

*« Article 1er.- Sous la réserve énoncée au considérant 7, les dispositions des A, B et C du tableau du a) du A du 1 de l'article 266 nonies du code des douanes sont conformes à la Constitution ».*

**· Cons. const., décision n° 2015-483 QPC du 17 septembre 2015 [Règles d'assujettissement aux prélèvements sociaux des produits des contrats d'assurance-vie « multi-supports »] :**

*« Article 1er.- Sous la réserve énoncée au considérant 6, le quatrième alinéa du 3° du paragraphe II de l'article L. 136-7 du code de la sécurité sociale est conforme à la Constitution ».*

**La Rédaction Législation.**

© LexisNexis SA